Résolution sur la liberté de la presse en Algérie

2005/2573(RSP) - 09/06/2005 - Texte adopté du Parlement, sujets d'actualité

Le Parlement européen a adopté une résolution sur la liberté de la presse en Algérie.

Le texte adopté en plénière avait été déposé en tant que résolution commune par les groupes PPE-DE, PSE, ALDE, Verts/ALE, GUE/NGL et UEN.

Si le Parlement se félicite de la ratification par le parlement algérien de l'accord d'association euro-méditerranéen, il s'attend à ce que ce dernier soit l'occasion de relancer le dialogue politique avec l'Algérie. Il souligne l'importance de la **politique euro-méditerranéenne de voisinage** et de ses plans d'action pour renforcer la démocratie, l'état de droit et le respect des droits humains, et en particulier la liberté de la presse, qui doit être sérieusement prise en compte.

Le Parlement considère que les dispositions du Code pénal algérien de mai 2001 qui prévoient des peines de prison pour diffamation à l'encontre du Président, du parlement ou de "toute autre institution publique ou corps constitué" sont des entraves à l'exercice de la profession de journaliste en Algérie. Il demande dès lors aux autorités algériennes de mettre en œuvre des mesures législatives permettant le plein respect de la liberté de la presse, ainsi que la dépénalisation des délits de presse dans ce pays. Le Parlement demande ainsi aux autorités algériennes de libérer sans délai les journalistes condamnés à des peines de prison pour diffamation ainsi que la fin des poursuites judiciaires à leur égard.

Pour le Parlement, **la levée de l'état d'urgence** contribuerait également au développement de l'état de droit en Algérie. C'est pourquoi, il demande à la présidence britannique de l'Union de réunir le conseil d'association UE-Algérie afin de relancer le dialogue politique avec l'Algérie et inscrire la question de la liberté de la presse à l'ordre du jour de cette réunion.

Le Parlement invite enfin la Commission à promouvoir, **par le biais de l'IEDDH**, des programmes visant à renforcer les médias indépendants en Algérie ainsi que le développement d'une information pluraliste. Il demande qu'au cours de la prochaine réunion de la délégation interparlementaire pour les relations avec les pays du Maghreb, la question de la liberté de la presse soit abordée.